

## Initiation au Chair Ball

L'idée de partager leurs expériences a motivé les bénéficiaires du groupe des Acrobates à créer un partenariat avec l'IEM La Grande Terre.

En effet, les usagers du CDP souhaitaient mettre en place des projets et les présenter aux plus jeunes.

Pour la 1<sup>ère</sup> rencontre avec les enfants de l'IEM, Sélim a souhaité présenter le « Chair Ball », sport qu'il apprécie.



*Mais c'est quoi le « Chair Ball » ?*

Le Chair Ball est un sport qui se joue en deux équipes avec un gros ballon. L'objectif est de marquer le plus de points face à l'équipe adverse en envoyant le ballon de l'autre côté du terrain.



Ainsi, adultes et enfants se sont retrouvés le 05 juin 2025 pour partager ce moment sportif. Tous ont passé un très agréable après-midi. Sélim en maître de cérémonie a su motiver les troupes.

Le mot de la fin sera pour Sélim :

**« Je serai heureux de présenter le Chair Ball à d'autres structures » !**

## La Villa Expose: regards croisés à travers la photographie

À l'Espace Partagé du Crézieu, une exposition pas comme les autres "Entre argentique et numérique" a vu le jour du 12 avril au 17 mai : une série de portraits réalisés par des habitants de la Villa, bénéficiaires du SAVS, dans le cadre d'un projet photographique sensible et engagé.

À l'origine de cette aventure : sept participants – Chrystelle Berger, Eric Despierre, Sylvie Magne, Laurent Mialaret, Chantal Neuens, Montserrat Poquet et Nathalie Tête – qui partagent une longue histoire de vie commune, mais qui ont cette fois souhaité vivre une expérience autrement : se découvrir et s'exprimer dans un cadre plus intime, à travers la photographie.

Grâce au soutien du dispositif AVP (Aide à la Vie Partagée), le projet a été mené en partenariat avec Jeito Photo, un espace dédié à la photographie au cœur de Saint-Étienne. Accompagnés par Louis Perrin (photographe et responsable du lieu) et Maxime Pronchery, les habitants ont participé à plusieurs ateliers de prise de vue en studio, divisés en petits groupes.

Chacun a pu expérimenter à son rythme les différents rôles proposés : modèle, photographe portraitiste, ou encore photographe de plateau, celui ou celle qui documente les coulisses et les échanges. Ces temps en duo ou en trio ont permis de laisser plus de place à l'individualité, tout en construisant peu à peu une œuvre collective.

Le résultat est à la fois cohérent et multiple : des portraits qui témoignent de la diversité des personnalités, des expressions, des complicités, et de cette belle énergie créative qui a traversé tout le projet. Le travail final a été pensé et organisé ensemble, chaque participant ayant pu contribuer à la sélection et à la mise en forme de l'exposition.





Le vernissage s'est tenu par une belle journée ensoleillée sur la terrasse du Crézieu. Familles, amis, professionnels et curieux ont partagé un moment convivial avec les photographes du projet. Un temps fort qui marque le début d'une nouvelle saison d'activités dans cet espace, mais aussi l'aboutissement d'un projet né des envies, des talents et des liens entre les habitants.

Au-delà de la technique photographique, ce projet est un bel exemple de ce que la Vie Partagée permet : donner à chacun la place d'exister, de créer, de s'exprimer, dans un cadre à la fois soutenant et ouvert.

Un grand merci à tous ceux qui ont collaboré à la réussite de ce projet. À bientôt

L'équipe Espace Partagé



## Match de basket

Les appartements du SAVS sont allés encourager le SCABB à St Chamond pour leur match contre Hyères Toulon.

Au plus, près des joueurs et des mascottes on a pu assister à une victoire des joueurs ligériens. Une très belle soirée entre les appartements de Nicolas Chaize et Thimonnier.



## Carnaval au Foyer le Colibri

A l'occasion du carnaval, ce vendredi 14 mars après-midi, nous avons organisé au foyer, un échange avec les classes de CM1 et CM2 de l'école Ste Marie de Donzère.



C'est ainsi qu'en un instant, notre foyer s'est animé de toutes sortes de drôles de personnages.

Des princesses, supers héros, ninjas, pom-pom girls, pirates, un Harry Potter, une doctoresse ... et même un « Emmanuel Macron version « 10 ans ».

Les élèves de CM1 qui ne connaissaient pas le foyer, ont visité les lieux par petits groupes dirigés par Anaëlle, Amandine et Anne-Marie qui se sont fait un plaisir de répondre à leurs questions.

C'était l'occasion d'échanger de part et d'autre les goûts de chacun, à travers les activités, la déco des chambres etc.

Ensuite, les élèves nous ont présenté un chant : « Et bonjour à toi, l'artiste » de Nicole Rieu.

Ce beau chœur était le petit moment « émotion » de l'après-midi.

Puis, dans une ambiance plus drôle et conviviale, nous avons chanté tous ensemble des chansons de Disney.

Finalement, après le partage de jus de pommes, tous ces petits personnages s'en sont allés en emportant avec eux leur joyeux chahut.

**Vivement notre prochaine rencontre !**



Anaëlle et Cathy

## Fête des voisins 2025



Cette année, la ville de Donzère a du, (pour des raisons d'organisation), reporter la fête des voisins une semaine plus tard que la date nationale.

Nous avons préparé des tartes et des pizzas à partager avec nos voisins qui ont eux aussi apporté différents mets et boissons.

Puis nous avons installé les tables et les bancs dans la rue, à l'ombre du foyer. Ainsi, nous avons passé un bon moment de convivialité à discuter et plaisanter. Nous avons même effectué quelques pas de danse et rond de fauteuil au rythme de la musique.

Nous avons finalement échangé nos coordonnées pour envoyer à nos chers voisins une invitation à la fête du foyer du 11 septembre prochain.



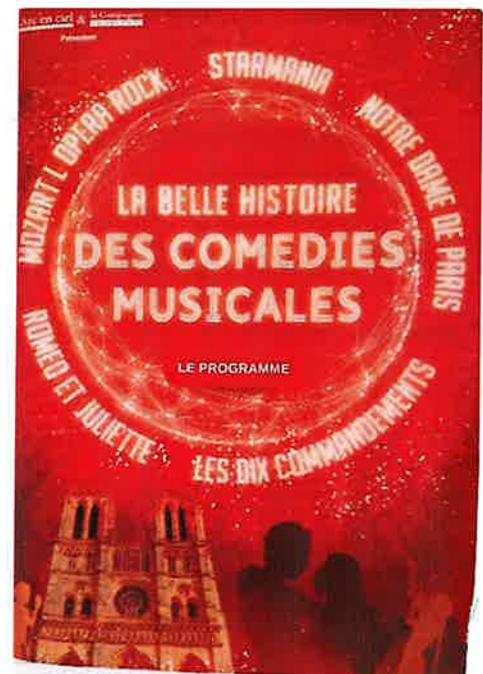
## Sortie Culturelle

Les résidents du foyer ont assisté le 7 mai, à Bourg -lès -Valence, à une comédie musicale, intitulée "A PARIS"

Le spectacle était haut en couleurs, avec des scènes changeantes et des chansons sur le thème de Paris au fil des années.

Les résidents ont apprécié le spectacle et ont déjà retenu la prochaine date pour y participer.

Nathalie AES mission de coordination



## Un nouveau partenariat : quand le COLIBRI rencontre le PLOVIER

Le PLOVIER est un foyer de vie accueillant des personnes IMC et polyhandicap (établissement appartenant au groupe UGECAM) situé à Valence.

Une première rencontre s'est faite entre les directions de chaque établissement en février. Puis le 13 mars deux salariées du PLOVIER (une AES et une aide-soignante) et 4 résidents sont venus au COLIBRI.

Les résidents du PLOVIER ont participé à l'activité BAO-PAO.

Les accompagnatrices ont participé à la réunion d'équipe. Ceci nous a permis d'échanger sur les fonctionnements réciproques et d'échanger sur des projets de partenariat.

Nous envisageons de faire :

- Réunions à thèmes entre les équipes (benchmarking/ sujet éthique/ fonctionnement
- Stage échange
- Jeux virtuels
- Fresque commune
- Échanges de lettres, dessins ou vidéo pour apprendre à se connaître.
- Création d'un journal commun.
- Journées d'échanges.
- Défis photos

Et plein d'autres idées encore.

Pomares Valérie AES.



## Concert caritatif au profit du COLIBRI

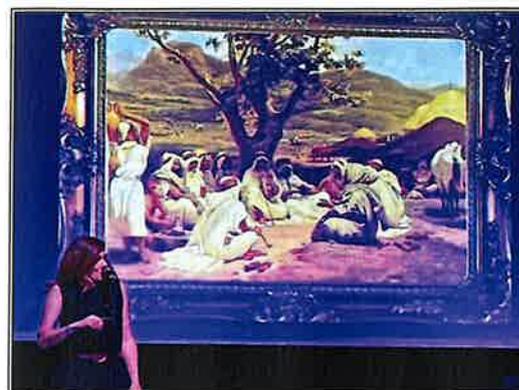


Lise, professeur de chant auprès des résidents, a organisé en lien avec l'équipe du COLIBRI un concert en date du vendredi 15 mai à 20h à DONZERE :  
**« PICTUROPHONIE »**

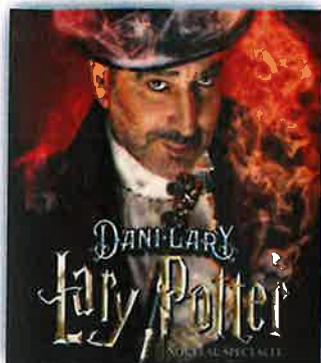


Lors de cette soirée tous les résidents et l'équipe se sont mobilisés en amont pour préparer une vente de denrées salées et sucrées et une tombola afin de récolter des fonds pour le financement de projets comme les ferme-portes nouvelle génération mais aussi d'autres projets.

Les fonds récoltés grâce au prix d'entrée sont reversés au COLIBRI déduction faite des indemnités versées aux 4 artistes.

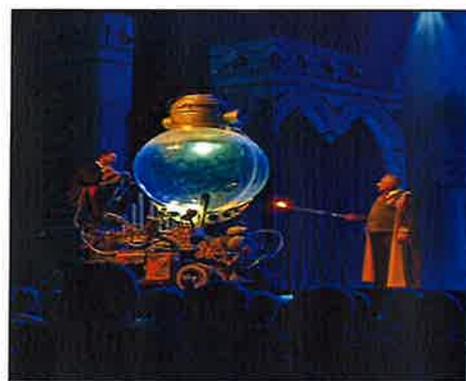


## L'école des sorciers



Ce mardi 21 mai 2025, nous nous sommes rendus aux ateliers magiques de Dany Lary à Barbières pour assister au spectacle : « Lary Potter ».

Nous faisant voyager jusqu'à l'école des sorciers de Poudlard, Lary Potter a passé devant nous des épreuves de magie pour devenir grand sorcier.



### Stationner gratuitement avec la carte mobilité inclusion

Avec le déploiement du système LAPI (Lecture Automatique des Plaques d'Immatriculation), les grandes villes de France modernisent le contrôle du stationnement.

Vous êtes titulaire d'une **Carte Mobilité Inclusion mention "stationnement" (CMI-S)** ou d'une Carte Européenne de Stationnement vous pouvez bénéficier de la gratuité du stationnement.

Vous devez continuer de **placer l'un de ces justificatifs de stationnement derrière le pare-brise de votre véhicule mais ce n'est désormais plus suffisant**. Par conséquent, sans enregistrement en ligne de votre part, vous vous exposez à une verbalisation.

**Pour stationner en toute tranquillité à St Etienne**, choisissez l'une de ces options pour vous enregistrer :

- 1. En prenant un ticket "Handi" gratuit**
  - soit directement à l'horodateur
  - soit sur l'application mobile Flowbird
- 2. En ligne :** Inscription annuelle sur [stationnement.saint-etienne.fr](http://stationnement.saint-etienne.fr)
- 3. En vous déplaçant :** Inscription annuelle au 10 Place des Carrières, Saint-Étienne

**PLUS D'INFOS :** Pour toutes questions, appelez le service Stationnement au 04 77 43 90 80 ou consultez notre site [stationnement.saint-etienne.fr](http://stationnement.saint-etienne.fr)

#### MARCHE À SUIVRE pour votre inscription en ligne

##### 1. PREMIÈRE INSCRIPTION :

→ Créez votre compte sur [stationnement.saint-etienne.fr](http://stationnement.saint-etienne.fr)

→ Fournissez vos justificatifs :

- Justificatif d'identité en cours de validité
- Carte grise aux mêmes noms et prénoms que la pièce d'identité
- \* CMI-S ou carte européenne de stationnement

**2. RENOUELEMENT :** Accédez à votre compte *via* l'onglet « CONNEXION » pour actualiser vos droits chaque année.

En choisissant l'inscription annuelle sur [stationnement.saint-etienne.fr](http://stationnement.saint-etienne.fr), vous ne pourrez déclarer qu'une seule immatriculation.. Mais, si vous utilisez plusieurs véhicules pour vous garer à St Etienne, La voiture principale pourra donc stationner tranquillement et pour les autres véhicules il vous faudra prendre un ticket « Handi » sur l'Horodateur ou sur l'application flowbird .

**Pour vos stationnements ponctuels à Lyon :** Prenez un ticket gratuit dématérialisé sur l'horodateur ou sur l'application dédiée au stationnement [Flowbird](http://Flowbird), en saisissant le numéro d'immatriculation du véhicule utilisé (stationnement jusqu'à 48 heures).

L'original de la carte CMI-S ou CES doit systématiquement être apposé en évidence derrière le pare-brise de votre véhicule.

# Informations administratives



**DIRECTION GÉNÉRALE  
de la cohésion sociale**

## Tarifs et montants applicables aux différents éléments de la prestation de compensation (PCH) à compter du 1er avril 2025

Tenant compte de l'entrée en vigueur de l'avenant n° 9 à l'annexe 6 de la convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

(les modifications figurent en rouge dans les tableaux ci-dessous).

### Références :

- Arrêté du 28 décembre 2005 fixant les tarifs de l'élément de la prestation de compensation mentionné au 1<sup>er</sup> de l'article L. 245-3 du CASF ;
- Arrêté du 28 décembre 2005 fixant les montants maximaux attribuables au titre des éléments de la prestation de compensation ;
- Art. D. 245-9 du CASF résultant du décret n°2022-570 du 19 avril 2022 (Forfaits 'oécist', 'surdité' et 'surdicécité') ;
- Art. L. 314-2-1 et D. 314-130-1 du CASF (tarif "prestataire") ;
- Décret n° 2024-051 du 23 octobre 2024 portant relèvement du salaire minimum de croissance ;
- Arrêté du 25 février 2025 portant extension d'avenants à la convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile (n°3239) (application de l'avenant n°9 du 25 novembre 2024).

### I - Tarifs et montants applicables au 1<sup>er</sup> élément de la prestation de compensation (hors Mayotte)

**Tableau 1 : Tarifs horaires applicables au 1<sup>er</sup> élément de la prestation de compensation**

Modalités de l'aide humaine	Tarif horaire PCH	Modalité de calcul
Emploi direct - principe général	19,34 €	150% du salaire horaire brut d'un(e) assistant(e) de vie C, au sens de la convention collective citée en référence.
Emploi direct - si réalisation de gestes liés à des soins ou aspirations endo-trachéales <sup>(1)</sup>	20,10 €	150% du salaire horaire brut d'un(e) assistant(e) de vie D, au sens de la convention collective citée en référence.
Service mandataire - principe général	21,27 €	Majoration de 10% du tarif emploi direct correspondant.
Service mandataire si réalisation de gestes liés à des soins ou aspirations endo-trachéales <sup>(1)</sup>	22,11 €	Majoration de 10% du tarif emploi direct correspondant.
Service prestataire	24,58 €	0,01041 fois la MTP applicable au 1er janvier de l'année considérée.
Aidant familial dédommagé	4,78 €	50 % du salaire minimum horaire net applicable aux emplois familiaux.
Aidant familial dédommagé - si celui-ci cesse ou renonce totalement ou partiellement à une activité professionnelle	7,16 €	75 % du salaire minimum horaire net applicable aux emplois familiaux.

(1) Dans le cadre des dispositions de l'art. L.1111-6-1 du CSP ou du décret n°99-426 et sous réserve de la production d'une attestation d'apprentissage ou de formation.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE

**Tableau 2 : Montant mensuel maximum du dédommagement de chaque aidant familial**

Dispositions	Montant mensuel	Modalité de calcul
Montant mensuel maximum	1 231,15 €	50% du salaire minimum mensuel net, calculé sur la base de 36 heures par semaine, applicable aux emplois familiaux.
Montant mensuel maximum majoré	1 477,38 €	Majoration de 20% du montant mentionné à la ligne précédente.

**Tableau 3 : Montant des forfaits cécité et surdité**

Dispositions	Montant mensuel	Modalité de calcul
Forfait cécité	813,15 €	50 heures sur la base du tarif égal à 130% du salaire horaire brut d'un(e) assistant(e) de vie A (niveau III), au sens de la convention collective citée en référence.
Forfait surdité	487,89 €	30 heures sur la base du tarif mentionné à la ligne précédente.

**Tableau 4 : Montant des forfaits surdicécité**

Modalité de calcul : 29, 50 ou 80 heures sur la base du tarif mentionné dans le tableau précédent.	Vision centrale après correction, par rapport à la vision normale		OU		Champ visuel	
	supérieure ou égale à 1/10ème et inférieure à 3/10ème	supérieure ou égale à 1/20ème et inférieure à 1/10ème	Supérieur ou égal à 20° et inférieur à 40°	Supérieur ou égal à 10° et inférieur à 20°	inférieure à 1/20ème	inférieur à 10°
Perte auditive moyenne sans appareillage	Supérieure à 41 dB et inférieure ou égale à 56 dB	487,89 €	487,89 €		813,15 €	
	Supérieure à 56 dB et inférieure ou égale à 70 dB	487,89 €	813,15 €		1 301,04 €	
	Supérieure à 70 dB	813,15 €	1 301,04 €		1 301,04 €	

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE

# Informations administratives

**Tableau 5 : Montant du 1<sup>er</sup> élément de la PCH pour les personnes hébergées à temps complet dans un établissement**

Dispositions	Montant mensuel	Modalité de calcul
Montant mensuel minimum	56,43 €	4,75 fois le SMIC horaire brut applicable pendant le mois de droit.
Montant mensuel maximum	112,86 €	9,5 fois le SMIC horaire brut applicable pendant le mois de droit.
Montant journalier minimum	1,90 €	0,16 fois le SMIC horaire brut applicable pendant le mois de droit.
Montant journalier maximum	3,80 €	0,32 fois le SMIC horaire brut applicable pendant le mois de droit.

**Tableau 6 : Montant des forfaits PCH parentalité pour les aides humaines (versement mensuel)**

Age de l'enfant	Monoparentalité (Oui/Non)	Montant mensuel
Moins de 3 ans	Non	900 €
	Oui	1 350 €
De 3 à 7 ans	Non	450 €
	Oui	675 €

## II - Tarifs et montants applicables aux autres éléments de la prestation de compensation

**Tableau 7 : Montant des forfaits PCH parentalité pour les aides techniques (versement ponctuel)**

Date de versement	Montant
Naissance	1 400 €
3 <sup>ème</sup> anniversaire de l'enfant	1 200 €
6 <sup>ème</sup> anniversaire de l'enfant	1 000 €

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE

## Autres infos

### A vos agendas:

- 01/02/2026 - Concert harmonies -  
salle de la Croix des Sagnes à St Victor  
sur Loire

C'est avec une vive émotion que nous rendons un hommage particulier Monsieur Marc Thélisson, ex-administrateur engagé notamment dans le projet du foyer l'Olivier.

Ainsi qu'à Monsieur Maurice Michalet lui aussi parent très engagé dans l'association.

Ils resteront dans nos mémoires pour leur conviction et leur humanité.

Nos pensées les plus sincères vont à leurs familles et à leurs proches.

Les Co-Présidents



Le bulletin du "Fil info " est aussi consultable sur  
notre site internet : [www.aimcp-loire.fr](http://www.aimcp-loire.fr)

**La commission Communication**

### Vous avez des idées ?

Elles nous intéressent pour les prochains numéros.

Faites nous les parvenir par mail:

[accueil.siege@aimcp-loire.fr](mailto:accueil.siege@aimcp-loire.fr)

Par téléphone au 04.77.57.90.59

Par courrier au siège social : 39 avenue de Rochetaillée  
42100 Saint-Etienne

**Comité de rédaction: Agnès MATUSSIÈRE, Stéphane CUERQ, Claire BESSON, Alexandra PELLETIER** avec la collaboration de Chrystèle ORIOL, secrétaire associative.

Date de parution juillet 2025



Carterie • Flyer • Dépliant • Brochure  
Affiche & Grand format • Signalétique • Objet publicitaire

3 rue Dorian • FIRMINY  
04 77 06 75 03 • [www.2cimpressions.fr](http://www.2cimpressions.fr)